



Le Jaseur *du* Lac

Volume 33, numéro 1 • Juin 2017

Lac-Sergent



Crédit photo : Jean Goulet

Table des Matières



Mot du maire	page 3
Mots des conseillers	
Mario Émond, district #1	page 4
Hélène D. Michaud, district #2	pages 4, 5
André Métiver, district #3	page 5
François Garon, district #4	page 6
Information municipale	
Mot du service de l'urbanisme	page 7
Gestion financière	
Présentation du budget 2017	pages 8 à 12
Sommaire de l'information financière consolidée 2016	pages 13 à 17
Organismes et associations	
Association nautique du Lac-Sergent	
- Mot de la Commodore	page 18
- Calendrier des activités	pages 19, 20
A.P.P.E.L.S.	page 21
Service divers	
Mot de remerciement à nos athlètes Sergentois	page 22
Mise en place d'un Croque-Livres	page 22
Navette Or	page 25
Horaire de la cueillette des ordures	page 24

Fonte des glaces...

1^{er} mai 2017

**FEUX D'ARTIFICE :
23 JUIN 2017**

*Bonne
Saint-Jean-Baptiste!*

Mot du Maire

René-Jean Pagé

lac-sergent-maire@derytele.com

Chers citoyens, chères citoyennes,

En ce début d'ensoleillement, tant désiré, vous conviendrez, l'amertume du temps maussade et pluvieux est alors derrière nous, à en croire la prophétie météorologique de chez nous, bien heureux à ceux qui y apporte croyance, le temps présent est sa principale croyance.

Trêve de prophétie, revenons chez nous, en ce début de printemps, malgré la tombée de pluie diluvienne record pour le Québec, le niveau d'eau de notre lac est demeuré conforme à notre sécurité. Notre décharge protégée par son barrage permet cette régularisation de haut niveau et ainsi heureusement permet de réduire ce risque d'inondation.

À ces beaux jours qui s'annoncent, il y a force de constater que le climat social de notre ville n'est pas à son meilleur. En ce 4 mai dernier, la compilation du sondage référendaire sonnait la fin du projet d'égout collecteur de notre ville. Les résultats furent annoncés dès le matin du dépouillement, provoquant ainsi, une satisfaction pour un et une désolation pour l'autre, c'est à cet égard qu'il m'est permis de parler de désolation sociale, à cette décision publique d'orienter les élus s'attache indubitablement la réalité terrain, la population s'est saisie de cette question, et à tout respect démocratique, la volonté doit être appliquée. Les titulaires de charges publiques qui se traduisent par les élus ont appliqué la décision et ainsi procédé en séance du conseil de ville, le 15 mai dernier au retrait du projet d'égout collecteur.

Le conseil de ville a reçu et entendu une multitude de reproches à l'égard de cette décision. La formule dite, consultative, utilisée, a fait place au soupçon d'illégalité de procédure. Un sondage n'est pas un référendum en effet, cependant son dénominateur commun demeure le même, consulter la population concernée par un projet, et d'en obtenir son aval ou son refus.

La principale critique entendue, reposait sur la validité décisionnelle d'un tel sondage, à cette question soulevée en séance du conseil du 15 mai dernier, ma réponse tenait lieu sur la gestion dite consultative que la ville de St-Augustin-de-Desmaures a adoptée



tout récemment et qui leur permet d'orienter les décisions. Cette plateforme de sondage innovatrice leur a permis de retenir l'attention de villes tel que Moscou, Las Vegas, Sherbrooke et Trois-Rivières. Dans cette même réflexion, le maire de Sherbrooke, et président de l'UMQ, M. Bernard Sévigny citait, en référence au projet de loi 122, qui prévoit l'abolition des référendums dans les municipalités du Québec; « le processus de consultations publiques est généralement efficace et que souvent la tenue d'un référendum est inutile » Réf : Radio Canada B Sévigny.

À cet égard, j'estime chers citoyens, que la ville a mis tout en œuvre afin que la décision référendaire soit des plus limpides et représentative qui soit et sachez également, que vos élus ont la pleine et entière responsabilité d'agir avec prudence et diligence, et ce, avec honnêteté et loyauté envers les citoyens qu'ils représentent. Dans les circonstances j'estime que ceux-ci ont respecté cette obligation d'éthique lors de cette consultation référendaire.

Toutefois, sachez que je respecte entièrement les opinions partagées qui émanent du rejet de ce projet d'égout collecteur, la population en a décidé ainsi par voie démocratique, il ne faut pas banaliser ce point de référence.

Je termine ici en vous souhaitant bien sincèrement, de passer un bel été, loin des critiques internes, afin que cet épisode référendaire ne laisse tâche à l'amitié qui nous unis ici à Lac Sergent.

Cordialement

RENÉ-JEAN PAGÉ,
maire

Mots des conseillers

Mario Emond

Conseiller au district no 1



Cher Sergentois et Sergentoise,

Un autre semestre plein de rebondissements vient de passer. Il y a eu la fin du projet d'égout collecteur dans sa version présente qui a été abandonné par le conseil de ville.

Nous devons donc aller vers la solution "B" qui est : de se rendre conforme au Q-2, r.22 qui bien qu'imparfait, donne des balises pour empêcher une prolifération de coliformes fécaux dans l'environnement. Des concitoyens étaient d'accord avec le projet et d'autres non. Il nous faut maintenant travailler ensemble pour trouver d'autres réponses pour améliorer la qualité de l'eau de notre lac. Des gestes ont déjà été posés dans le passé et qui donnent des résultats certains: l'abandon des pesticides, plantation dans la bande riveraine, le non-emploi de sel de déglacage autour du lac, etc.

Dans les projets à venir, il y a la construction d'un garage municipal, l'entretien et l'amélioration du réseau routier, l'acquisition de la chapelle avec des réparations urgentes à effectuer.

Nous avons aussi, le conseil, travaillé pour donner à l'Association Nautique du lac Sergent, des améliorations afin de faciliter leur travail auprès des jeunes: de nouveaux

quais, nouvelles lignes pour les parcours de compétitions de canot et kayak, ainsi que certains allègements financiers. Je travaille aussi pour que le chemin des Hêtres soit reconnu comme une entité municipale et non plus comme un chemin privé.

Dans mon secteur, il y a de nouvelles constructions avec ses arrivants, je vous souhaite la BIENVENUE, et bien du bonheur dans ce site merveilleux qu'est le lac Sergent.

Je vous souhaite un bel été à vous tous et profitons du plaisir d'être dans une aussi belle nature.

Mario Émond

conseiller district no.1

Hélène D. Michaud

Conseillère au district no 2



Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été arrive enfin et j'espère que pourrez en profiter pleinement en famille.

En tant que responsable des loisirs, je suis toujours à l'écoute des besoins et partenaire de ce joyau et fierté de notre communauté. Lors de la préparation du budget 2017, nous avons rencontré des membres de l'Association Nautique, afin de discuter de leurs besoins et avons répondu avec une grande ouverture à plusieurs de leurs demandes.

Concernant l'acquisition de la chapelle, suite à mes négociations avec le Diocèse à titre de Mairesse suppléante, le prix d'achat est maintenant fixé à 10 000 \$ au lieu de 100 000 \$ demandé et le dossier devrait se régler d'ici la fin de juin.

Pour ce qui est du dossier d'égout collecteur, la décision majoritaire du Conseil lors de la séance du 15 mai dernier vient mettre fin au projet, à la subvention du FEPTEU de 4,5

M\$, ainsi qu'au Comité de construction et ce malgré la vive opposition des citoyens dans la salle. C'est une très grande déception non seulement pour moi, mais bien pour les 141 personnes qui ont voté en faveur du réseau. Je me suis vivement opposée à cette décision

et je n'en porterai jamais l'odieux. Dans les circonstances, ma requête était de reporter la décision d'abandon du FEPTEU au prochain Conseil qui sera élu en novembre prochain. Je déplore le changement d'orientation de Messieurs Émond et Pagé qui ont pourtant été élus pour la poursuite du projet d'égout et qui n'ont pas tenu parole auprès de leurs électeurs et que dire de Messieurs Garon et Métivier qui sont contre le projet depuis le début sans même essayer comprendre les enjeux. Nous retournons donc à la case départ, douze ans en arrière et il ne faut surtout pas penser que le lac s'en portera mieux, loin de là.

J'ai mentionné en conférence de presse lors du dévoilement des résultats du sondage le 4 mai, ainsi qu'à

la séance de conseil du 15 mai, que « c'est le résultat de la désinformation transmise par le CCAS depuis deux ans, par surcroît sans jamais divulguer la moindre solution. C'est également directement lié au manque d'informations volontaire de la part de la Ville relativement aux autres alternatives et les coûts afférents; document qui était disponible et qui aurait permis aux citoyens de prendre une décision éclairée. **Le Conseil était responsable de soumettre la meilleure solution aux citoyens pour assurer la survie du lac, ce qui n'a visiblement pas été fait.** Le sondage a été réalisé par dépit, car le Conseil ne voulait pas engager le processus référendaire légal et investir 17 000 \$ de plus, pour la mise à jour par nos ingénieurs des plans préliminaires et du volet financier pour un réseau gravitaire; ce qui aurait dû être la question du sondage. Le réseau semble coûteux, mais les solutions individuelles sont complexes et coûteuses en 2017, soit un coût approximatif estimé à 16 M\$ globalement sur 20 ans. À titre de mairesse suppléante, j'ai travaillé sans relâche avec le MAMOT pour l'obtention d'une subvention du programme FEPTU et j'ai obtenu 4,5 M\$, ce qui nous permettait enfin de réaliser le projet en réduisant le coût de 14 M\$ à 9,4 M\$, soit 12 250 \$ de moins par résidence raccordée tout en augmentant leur valeur marchande. **Refuser le projet d'égout et la subvention de 4,5 M\$ est une grave erreur et aura pour conséquences de priver la Ville de toute subvention future, tel que confirmé par le MAMOT. Pour le Conseil, au détriment de la santé du lac, il est**

plus important de prioriser la construction d'un garage municipal et de faire des travaux routiers avec le retour de la taxe d'accise, dont la date d'échéance est le 31 mars 2018; c'est irresponsable. »

Donc, le projet ne se poursuivra pas et un plan B sera appliqué quant aux solutions individuelles, je ne sais quand ? Monsieur Pagé a annoncé dans une entrevue avec Radio Canada que ces travaux se feront d'ici 5 ans, ce qui n'a aucun sens de poursuivre ces délais. Je suis toujours persuadée que l'égout est la meilleure solution pour le lac. Je travaille et appuie ce projet depuis 12 ans et je suis visiblement la seule au Conseil à comprendre les enjeux. Je tiens à remercier pour leur bon travail tous les membres du Comité de construction et des Comités de citoyens appuyant le projet d'égout.

Afin de suivre les activités de la Municipalité, je vous invite à consulter notre Site Internet à l'adresse www.villelacsergent.com.

En terminant, je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très bel été.

Hélène D. Michaud

Mairesse suppléante et

Conseillère du district No. 2

Responsable des loisirs et du Site Internet

André Métivier

Conseiller au district no 3



Chers Sergentoises et Sergentois,

Le réseau d'égout était peut-être une bonne solution environnementale, mais il y avait trois facteurs importants à évaluer, les coûts, l'impact environnemental et la conception technique.

Les coûts rattachés à ce projet n'ont jamais été bien définis. En plus les travaux de creusage, plomberie, électricité et terrassement chez les citoyens n'ont pas été inclus. Aucune étude environnementale n'a été faite afin de connaître les impacts sur le lac lors des travaux comme le creusage en milieu humide, l'effet sur les sources souterraines et sur les tributaires du lac.

La troisième version du projet était faite à partir des plans et devis d'un réseau sous pression, donc elle ne tenait pas compte de l'achat du terrain pour l'emplacement des 9 stations de pompage et de l'emplacement de l'usine ainsi que de l'achat des génératrices en cas de panne

d'électricité pour le fonctionnement des stations de pompage et de l'usine de traitement.

Lors du sondage pour l'adoption du réseau d'égout les citoyens ont voté à 58.86% contre le projet et avec raison, car il y avait trop d'impondérables.

Suite à ce sondage, il sera important pour la ville de mettre en œuvre des solutions individuelles dans le respect et l'intégrité des citoyens, car depuis des années beaucoup de travaux nécessaires sont demeurés en suspens.

Merci d'avoir voté en si grand nombre et bonne saison estivale à vous tous !

André Métivier

Conseiller municipal / district no 3

François Garon

Conseiller au district no 4



Bonjour cher(e)s citoyen(ne)s,

En ce début mai 2017, nous connaissons tous maintenant le résultat du sondage commandé par la ville auquel vous avez répondu majoritairement à plus de 83 % des 419 droits de vote concernés et je vous en remercie sincèrement. Il s'agit là d'une réponse claire et sans équivoque.

Comme plusieurs d'entre vous le savent, j'ai été le seul membre du conseil pendant les 8 premières années sur les 10 ans qu'aurait duré les nombreuses études de ce projet à être défavorable à celui-ci au motif, que nous n'avions pas à mon avis, la capacité financière à le réaliser collectivement. 10 années perdues et plus de 600,000 \$ dépensés inutilement sans prendre de mesures concrètes. Voilà la résultante de mauvaises décisions de quelques personnes.

Pour certains, nous avons cette fierté d'être des gens de grandes réflexions, malgré nos divergences d'opinions. C'est en effet, le moins que l'on puisse dire. Il est temps maintenant de passer à autre chose et de parler de concret, selon bien sûr notre capacité collective.

Nous devons donc opter pour d'autres solutions afin de régulariser la problématique des algues et sur ce, j'ai déjà quelques idées en tête, lesquelles pourraient s'effectuer en parallèle à la normalisation de nos installations

septiques. De toute façon, réseau d'égout ou pas, les algues n'auraient jamais disparu, vous en conviendrez.

Dans un premier temps, mes suggestions sont les suivantes :

- Plan d'intervention au niveau de la mise aux normes des installations septiques dans les secteurs qualifiés de névralgiques, accompagnée d'assouplissements au règlement Q 2, r.22, le tout conformément à la loi.
- Mise en place de mesures concrètes pour annihiler et régulariser la prolifération des algues dans la partie sud du lac. Cela aurait dû se faire il y a bien longtemps au lieu de se borner sur un projet irréalisable.

Au cours des prochains mois, malgré que nous soyons en fin de mandat, nous aurons à aborder de nouvelles idées mises de côté malheureusement. Un nouveau conseil de ville prendra la relève en novembre prochain pour la suite des choses, j'y serai fort probablement.

D'ici là, je profite de l'occasion qui m'est offerte, pour vous souhaiter à tous, un bel été 2017 en espérant de tout cœur, que la paix sociale revienne.

François Garon

Conseiller municipal / district no 4



Mot du service de l'urbanisme

Éric Chamberland

Inspecteur municipal

La saison estivale est à nos portes!

Comme tous les ans, l'été annonce les nouvelles mises en chantier, les nombreuses constructions de remises ou garages et autres interventions sur les propriétés. Les prochains mois étant une période très achalandée pour le service de l'urbanisme, nous vous incitons fortement à obtenir un rendez-vous avant de vous présenter à l'hôtel de ville, si vous désirez une rencontre pour vos projets de construction, d'agrandissement, de rénovation ou simplement pour un besoin d'information à propos de la réglementation municipale.

QUELQUES PETITS RAPPELS

Abattage d'arbres : Si vous désirez abattre un arbre sur votre terrain, vous devez faire la demande d'un certificat d'autorisation. Cependant, l'élagage des arbres ne requiert aucune autorisation. **Il n'y a aucuns frais** pour la demande de certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres, mais des amendes sont données si l'abattage est fait sans autorisation. **Il n'y a donc aucune raison de ne pas en faire la demande!**

Feux à ciel ouvert : Les feux à ciel ouvert font l'objet d'une préoccupation constante de la part des citoyens. Afin de favoriser l'harmonie et le bon voisinage, les résidents sont invités à respecter les différentes dispositions prévues au règlement municipal.

Il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert ou feu de joie à moins d'avoir obtenu au préalable un permis à cet effet. Il est interdit de faire un feu de feuilles ou de débris de matériaux de construction ou encore, lorsque la fumée qu'il dégage nuit aux occupants des propriétés avoisinantes.

Animaux :

Attention à vos chiens ! Plusieurs chiens se promènent encore en liberté sans leur propriétaire. Tout propriétaire se doit de garder son chien en laisse pour la sécurité de tous les citoyens.

Propreté :

Je vous rappelle que la Ville de Lac-Sergent a adopté un règlement sur la propreté sur l'aménagement obligeant tout propriétaire ou occupant d'immeubles de tenir ses aires privées de façon propre et libre de toutes obstructions indésirables pouvant être source de pollution et/ou d'accident.


Engrais :

Je vous rappelle qu'il est interdit de procéder à l'épandage de pesticides et/ou de fertilisants de même que tout engrais chimiques sur le territoire de la Ville de Lac-Sergent. À moins qu'il ne provienne de votre propre compost.

Merci de votre collaboration!

Éric Chamberland

Inspecteur municipal



Présentation de

BUDGET 2017



Discours du maire

C'est avec fierté que je vous présente les prévisions budgétaires 2017.

Ce budget équilibré est le résultat d'une démarche de planification rigoureuse visant une saine gestion des finances de la Ville.

Les prévisions budgétaires qui vous seront présentées dans les pages suivantes ont été établies dans le respect de la vision stratégique de notre Ville.





FAITS SAILLANTS

- Le budget de la Ville de Lac-Sergent est équilibré à 1 300 450\$
- L'ensemble des budgets de dépenses a été indexé et respecte les obligations de la Ville quant à la rémunération du personnel et aux différentes ententes contractuelles
- En prévision des élections de novembre 2017, le total de la dépense a été affecté au présent budget pour défrayer le coût des prochaines élections
- Le budget 2017 prévoit une légère diminution du compte de taxe moyen.

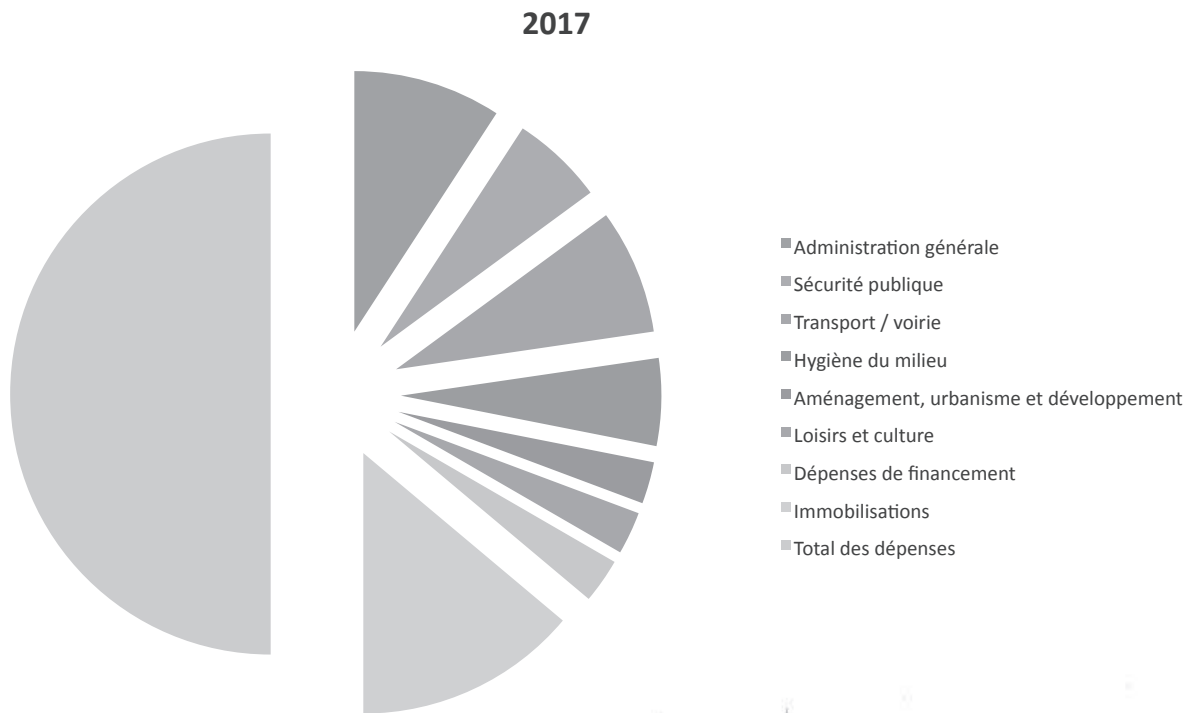
Sommaire des prévisions budgétaires

Le total des dépenses prévues pour l'année 2017 est en équilibre avec le total des revenus, soit 1 300 450\$.

Figure 1 - Dépenses (en milliers de \$)

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2017	2016	Écarts
Administration générale	238 938 \$	252 300 \$	(13 362 \$)
Sécurité publique	149 192 \$	153 751 \$	(4 559 \$)
Transport / voirie	201 762 \$	208 895 \$	(7 133 \$)
Hygiène du milieu	141 127 \$	153 352 \$	(12 225 \$)
Aménagement, urbanisme et développement	67 537 \$	73 033 \$	(5 496 \$)
Loisirs et culture	68 843 \$	75 645 \$	(6 802 \$)
Dépenses de financement	71 883 \$	77 920 \$	(6 037 \$)
Immobilisations	361 168 \$	220 000 \$	141 168 \$
Total des dépenses	1 300 450 \$	1 214 896 \$	85 554 \$

Graphique des dépenses



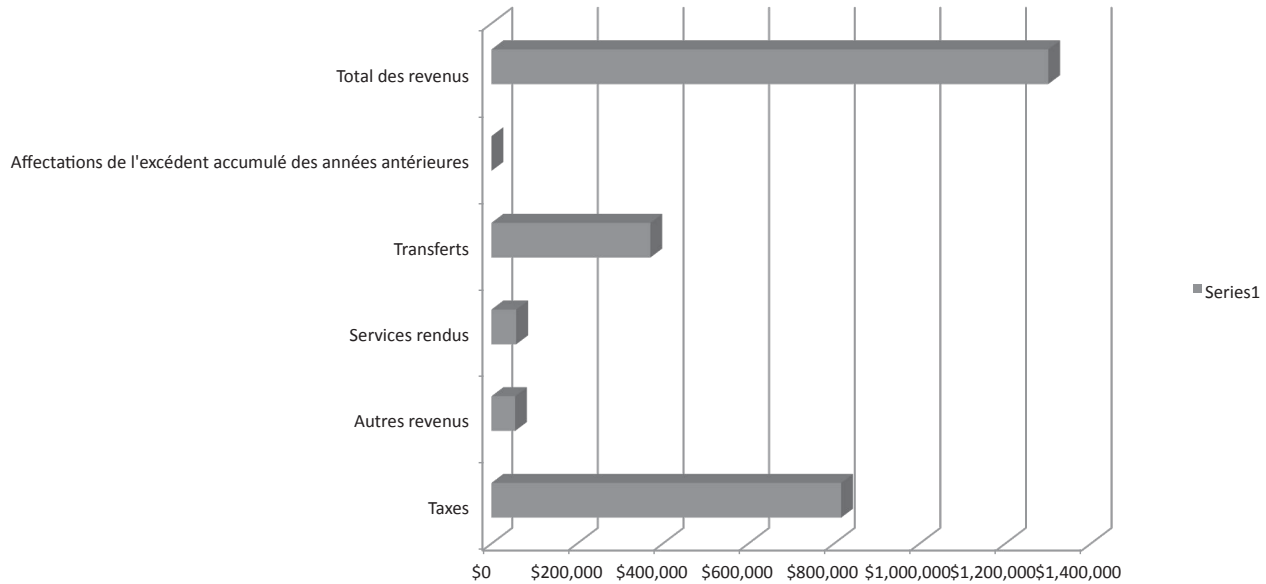
Sommaire des prévisions budgétaires

Le total des dépenses prévues pour l'année 2017 est en équilibre avec le total des revenus, soit 1 300 450\$.

Figure 3 - Revenus (en milliers de \$)

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2017	2016	Écarts
Taxes	816 683 \$	802 671 \$	14 012 \$
Autres revenus	55 000 \$	55 000 \$	0 \$
Services rendus	57 750 \$	57 750 \$	0 \$
Transferts	371 017 \$	257 075 \$	113 942 \$
Affectations de l'excédent accumulé des années antérieures	0 \$	42 400 \$	(42 400 \$)
Total des revenus	1 300 450 \$	1 214 896 \$	85 554 \$

Sommaire des prévisions budgétaires



COMPTE DE TAXES

ÉVOLUTION DU COMPTE DE TAXES (TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION)

Évaluation résidence moyenne	306 886 \$
Comptes de taxes moyen en 2017	1 913 \$
Comptes de taxes moyen en 2016	1 924 \$
Variation en \$	(10 \$)
Variation en %	0,99%

Le compte de taxes moyen exclut la tarification pour le vidange de la fosse septique

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2017-2018-2019

	2017	2018	2019	Coût global
PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE				
Réfection chemin des Merisiers	30 174 \$			30 174 \$
Réfection chemin du Ruisseau		22 000 \$		22 000 \$
Réfection chemin de la Pointe	10 000 \$			10 000 \$
Réfection chemin des Mélézes	30 000 \$			30 000 \$
Réfection chemin du Club-Nautique	60 000 \$			60 000 \$
Réfection chemin des Cerisiers			58 370 \$	58 370 \$
Réfection chemin du Parc		60 265 \$		60 265 \$
Réfection chemin de la Montagne			139 591 \$	139 591 \$
Structure, ponceaux et asphaltage chemin Tour-du-Lac Sud (90 mètres)		50 000 \$		50 000 \$
Réfection et pavage chemin du Tour-du-Lac Nord (105 mètres)	62 530 \$			62 530 \$
Programme - Réparation des accotements	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	12 000 \$
Programme - Reprofilage des fossés	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
Programme de remplacement des ponceaux détecteurs	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
PROGRAMME D'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES				
Marquage de la chaussée + sécurité	3 000 \$	2 000 \$	0 \$	5 000 \$
Infrastructure réseau lumineux	0 \$	5 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Expropriation et achat de biens immeubles	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Rampe de mise à l'eau - achat et installation de grille anti-dérapante	0 \$	0 \$	6 000 \$	6 000 \$
PROGRAMME DE RÉFECTION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX				
Club Nautique / pavage de l'entrée des garages			10 000 \$	10 000 \$
Club Nautique - remplacement des portes principales			8 000 \$	8 000 \$
Chapelle du Lac-Sergent / réfection majeure	45 000 \$	40 000 \$		85 000 \$
Garage municipal adjacent à HDV	80 000 \$	0 \$	0 \$	80 000 \$
PROGRAMME D'ACQUISITION PARC AUTOMOBILE				
Achat d'un camion / travaux publics	25 000 \$	0 \$	0 \$	25 000 \$
PROGRAMME D'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE				
Entretien et M/A/I du parc géomatique (logiciel)	5 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	11 000 \$
PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX				
Amélioration des parcs et terrains	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
PROGRAMME DE TRAITEMENT DES EAUX				
Traitement et collecte des eaux usées	10 000 000 \$	3 000 000 \$	0 \$	13 000 000 \$
	10 374 704 \$	3 206 265 \$	253 961 \$	13 834 930 \$

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Nom : Lac-Sergent

Affaires municipales
et Occupation
du territoire

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés		
Revenus							
Fonctionnement	1	925 966	951 096	996 797	76 584	1 038 854	
Investissement	2	69 208	200 000	40 000		40 000	
	3	995 174	1 151 096	1 036 797	76 584	1 078 854	
Charges	4	989 183	1 051 177	995 805	74 761	1 036 039	
Excédent (déficit) de l'exercice	5	5 991	99 919	40 992	1 823	42 815	
Moins : revenus d'investissement	6	(69 208)	(200 000)	(40 000)	()	(40 000)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(63 217)	(100 081)	992	1 823	2 815	
Éléments de conciliation à des fins fiscales							
Amortissement des immobilisations	8	103 007	107 681	107 128	922	108 050	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9						
Remboursement de la dette à long terme	10	()	(40 000)	()	(15 426)	(15 426)	
Affectations							
Activités d'investissement	11	(13 838)	(10 000)	(95 291)	(1 242)	(94 049)	
Excédent (déficit) accumulé	12	48 252	42 400	50 014	6 158	56 172	
Autres éléments de conciliation	13						
	14	137 421	100 081	61 851	(7 104)	54 747	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	74 204		62 843	(5 281)	57 562	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.
Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2015	2016	2015	2015
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Encaisse	1	184 300	75 864	120 657	196 184
Débiteurs	2	343 021	412 645	436 010	351 054
Placements de portefeuille	3	250 547	300 547	310 555	293 704
Autres	4				
	5	777 868	789 056	867 222	840 942
Passifs					
Dette à long terme	6	281 221	467 980	562 102	390 979
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7				
Autres	8	331 987	220 179	241 248	356 251
	9	613 208	688 159	803 350	747 230
Actifs financiers nets (dette nette)	10	164 660	100 897	63 872	93 712
Actifs non financiers					
Immobilisations	11	2 255 576	2 363 252	2 485 223	2 409 601
Autres	12	3 095	174	373	3 340
	13	2 258 671	2 363 426	2 485 596	2 412 941
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	14	209 449	231 039	262 052	230 249
Excédent de fonctionnement affecté	15	57 014	51 597	73 693	87 447
Réserves financières et fonds réservés	16		20 801	23 423	3 665
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	17	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	18	(99 207)	(2 865)	(1 300)	(115 051)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	19	2 256 075	2 163 751	2 191 600	2 300 343
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	20				
	21	2 423 331	2 464 323	2 549 468	2 506 653

Extrait du rapport financier, pages S11, S20 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Budget de l'exercice suivant	22		42 400
- Plan communication - égout	23		6 614
- Projet motoneige	24	7 000	8 000
- Surplus égout - dette	25	44 597	
-	26		
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
	31	51 597	57 014
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	32	22 096	30 433
	33	73 693	87 447
Réserves financières et fonds réservés - Administration municipale			
	34	20 801	
Réserves financières et fonds réservés - Organismes contrôlés¹			
	35	2 622	3 665
	36	97 116	91 112

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.
Extrait du rapport financier, pages S11 et S23-1

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	134 602
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	243 382

Extrait du rapport financier, page S25

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
		Total consolidé	Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 998	9 729
Montant à la charge des contribuables	5	291 425	100 549
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises ¹	6	273 600	285 400
Autres	7		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	8		
	9	568 023	395 678

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait du rapport financier, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalizations 2015	Budget 2016	Réalizations 2016	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	10	748 086	802 671	819 028	819 028
Compensations tenant lieu de taxes	11				
Quotes-parts	12				
Transferts	13	23 376	22 375	22 565	46 509
Services rendus	14	95 438	79 750	104 695	120 533
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	15	51 014	40 500	43 657	44 522
Autres	16	8 052	5 800	6 852	8 262
	17	925 966	951 096	996 797	1 038 854
Investissement					
Taxes	18				
Quotes-parts	19				
Transferts	20		200 000	40 000	40 000
Autres	21	69 208			
	22	69 208	200 000	40 000	40 000
	23	995 174	1 151 096	1 036 797	1 078 854

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2016		Réalizations 2016		Réalizations 2016	Réalizations 2015	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
Administration générale	1	248 301	229 229	17 986	247 215	247 215	251 635
Sécurité publique							
Police	2	90 692	90 692		90 692	90 692	96 811
Sécurité incendie	3	61 240	56 993		56 993	56 993	49 553
Autres	4	1 820	1 820		1 820	1 820	1 557
Transport							
Réseau routier	5	217 190	187 221	52 983	240 204	240 204	235 177
Transport collectif	6	1 424	1 424		1 424	1 424	1 462
Autres	7						4 557
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	105 391	132 986		132 986	122 676	118 536
Matières résiduelles	9	47 219	47 687	3 948	51 635	99 511	105 482
Autres	10	12 966	13 380		13 380	13 445	11 419
Santé et bien-être	11						418
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	49 748	43 354		43 354	43 354	38 411
Promotion et développement économique	13	10 585	10 585		10 585	10 585	10 930
Autres	14	4 700	869	5 813	6 682	6 682	7 566
Loisirs et culture	15	75 421	60 810	26 398	87 208	87 208	81 032
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	16 799	11 627		11 627	14 230	14 107
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	943 496	888 677	107 128	995 805	1 036 039	1 028 653
Amortissement des immobilisations	20	107 681	107 128	(107 128)			
	21	1 051 177	995 805		995 805	1 036 039	1 028 653

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3

Mot de la commodore

Julia Laforest

À quelques semaines de la prochaine saison estivale, l'équipe de direction de l'Association Nautique s'affaire à terminer les derniers préparatifs afin d'offrir des services et des activités de qualité.

Nous vous invitons à consulter l'INFO-CLUB 2017 afin d'y retrouver toutes les informations concernant le camp de jour, le club de canoë-kayak et nos activités sociales. Vous y retrouverez tous nos commanditaires qui ont rendu possible sa publication.

Que vous soyez des résidents de souche ou nouvellement arrivés, soyez assurés que nous serons heureux de vous accueillir ainsi que vos enfants à nos nombreuses activités.

Nous tenons à remercier la Ville de Lac-Sergent pour leur contribution et leur collaboration à soutenir notre association. Nous remercions aussi les Caisses Desjardins Ste-Catherine et St-Raymond, la fondation Nordiques et la MRC de Portneuf pour leurs appuis financiers.

L'Association existe depuis plus de 100 ans et c'est grâce au dévouement et à l'engagement de nos directeurs, directrices, tous bénévoles qui durant tout l'hiver travaillent et préparent nos merveilleux étés.

Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous rencontrer à nos activités de financement.

Julie Laforest, commodore et son équipe
Association Nautique du lac Sergent



Association nautique Lac-Sergent

Juin

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3 Party d'accueil Camp de jour/ Club Canoé-kayak 11 h
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19 Séance de conseil 19 h 30	20	21	22	23 Feux d'artifice 2017 Vers 21 h 30	24
25	26 Début des activités du camp de jour : 9 h	27	28	29	30	

Association nautique Lac-Sergent

Juillet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Soirée du Commodore 18h
2	3	4	5 Soirée cinéma 19 h	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15 Régate Trois-Rivières
16	17 Séance de conseil 19 h 30	18	19 Soirée cinéma 19 h	20 5 à 9 Retrouvailles et rencontres	21	22 Régate Lac-Sergent
23	24	25	26 Bingo sergentois 19 h	27	28 Championnats provinciaux U16 et plus Shawinigan	29 Championnats provinciaux U16 et plus Shawinigan
30 Championnats provinciaux U16 et plus Shawinigan	31					

Association nautique Lac-Sergent

Août



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2 Soirée cinéma 19 h	3	4	5 Régate Lac-Beauport
6	7	8	9	10	11 Fin des activités du camp de jour Soirée d'adieu camp de jour 18h30	12
13	14	15	16	17	18 Championnats provinciaux U15 et moins Montréal	19 Championnats provinciaux U15 et moins Montréal
Camp de jour - Semaine optionnelle						
20 Journée sans moteur / Fête des voiles et pagaies De 9 h à 16 h	21 Séance de conseil 19 h 30	22 Assemblée générale de l'APPELS 18 h Conférence APPELS 19 h	23 Championnats nationaux Welland	24 Championnats nationaux Welland	25 Championnats nationaux Welland	26 Championnats nationaux Welland
27	28	29	30	31		

Association nautique Lac-Sergent

Septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9 AGA de l'ANLS 10 h Soirée Méritas CK 18 h
10	11	12	13	14	15	16
17	18 Séance de conseil 19 h 30	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

État du Lac en 2016

Suite aux prélèvements effectués au cours de la saison estivale 2016 le MDDELCC (Ministère de l'environnement) ainsi que nos scientifiques de terrain préconisent de limiter l'apport en phosphore et en azote à la source. L'augmentation de la végétation est liée aux apports naturelle combinés avec les apports humains. Nous avons le devoir de limiter les apports humains.

L'appelle à l'action

Nous avons besoin de vous yeux pour détecter les fleurs d'eau (algues bleu-vert). Le document fourni l'année passée est un outils vous permettant de mieux détecter les fleurs d'eau et nous avons besoin de connaître leurs apparitions pour un meilleur suivi de la santé du lac. Vous trouverez également le document sur notre site web. Merci de votre participation.

Suivi de la bande riveraine

Le rôle de la bande riveraine est important pour la sauvegarde du lac. C'est le dernier rempart et beaucoup d'entre vous l'entretiennent convenablement selon la réglementation. Nous travaillons avec la ville pour aider ceux qui en ont le plus besoin dans la mesure de leur volonté. Cette année la ville a ciblée quelques propriétés avec lesquelles nous avons élaboré une renaturalisation de leur rive.

Fêtes des voiles & pagaies

En partenariat avec la CAPSA nous organisons la prochaine journée sans moteur qui aura lieu le dimanche 20 Août. Venez nombreux participer aux activités nautiques dans une ambiance festive et sportive !

Assemblée Générale Annuelle & Conférence

L'APPELS invite ses membres à l'A.G.A. le 22 Août prochain. L'A.G.A. sera suivi d'une conférence à laquelle vous êtes tous les bienvenus.

Adhésion & C.A.

L'APPELS a besoin de membres pour exister (seulement 5\$ par famille, formulaire d'inscription en ligne). Nous avons également besoin d'une personne ayant des connaissances en biologie ou en sciences de l'environnement. Pour manifester votre intérêt : info@appels.ca

Vous avez des questions ? ... Appelez nous !

**UN LAC EN SANTÉ,
NOTRE BIEN COMMUN !**



Mot de remerciement des membres du Conseil de Ville

Chers athlètes/entraîneurs,

La Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP) a procédé à sa 23^e remise annuelle de bourses le 7 avril 2017 au Centre multifonctionnel Rolland-Dion de Saint-Raymond. Trente-et-un jeunes athlètes de la région s'y sont partagés une somme globale de 24 450\$, soit 9 lauréats Niveau développement et relève, 15 lauréats Niveau provincial, et 7 lauréats Niveau national - international.

Au niveau des performances, le lac Sergent s'est illustré avec quatre (4) réussites dignes de mention. Voici quelques faits saillants sur les performances des athlètes représentant les couleurs du lac Sergent :

Lauréats niveau provincial

Amy Auclair	Canoë Kayak	Lac-Sergent
Audrey DeVarenne	Canoë Kayak	Lac-Sergent

Lauréats niveau national - international

Samuelle Rochette	Canoë Kayak	Lac-Sergent
Frédérique Vézina	Ski de fond	Lac-Sergent

Cependant, au-delà des performances sportives de nos athlètes, celles-ci se sont surtout démarquées par leur courage et leur attitude exemplaire. Vous nous avez représenté avec fierté et vous faites du lac Sergent une plus belle région aujourd'hui.

Encore une fois, merci à vous tous chers athlètes!

Les Croque-livres : monstrueusement contagieux !

Vous vous demandez sans doute ce que sont ces petits monstres qui ont fait leur apparition dans certains parcs ou lieux publics ? Ce sont fort probablement des Croque-livres, de sympathiques boîtes de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à 12 ans ainsi qu'aux adultes.

Inspirée du mouvement nord-américain « Prends un livre ou donne un livre », l'initiative des Croque-livres offre un libre accès à des livres partagés. Les Croque-livres sont une occasion privilégiée de rencontre entre les livres et les citoyens. Le Croque-livres devient un personnage clé de sa communauté, à la fois amical et rassembleur, qui raffole des livres.

Simple et gratuite

L'utilisation du Croque-livres est simple et gratuite: on peut prendre un livre ou en donner un, sans aucune contrainte. Il ne s'agit pas de prêt de livres, mais bien de partage ou d'échange.

Les Croque-livres s'ajoutent aux diverses initiatives qui prennent vie grâce au travail de vos élus municipaux qui œuvrent, pour faciliter l'accès aux livres et faire rayonner le plaisir de la lecture.

À compter du 31 mai jusqu'à la fin septembre 2017, un Croque-livres sera mis en place dans le parc adjacent à

l'Hôtel de Ville. Nous inter-changerons à chaque semaine (tous les lundis) les livres afin d'offrir une plus grande diversité. Nous espérons que ce premier Croque-livres soit un vif succès. Bonne lecture à toutes et à tous !



Où : **Parc adjacent à l'Hôtel de Ville/
Lac Sergent**

Quand : **du 31 mai au 30 septembre 2017**

Navette Or

Transport collectif
intermunicipal et
interrégional pour aînés



Taxibus Or - Parcours B

Lac-Sergent / Saint-Raymond

Départ AM	Villes et arrêts	Retour PM
	Lac-Sergent	
8h10	Hôtel de ville	16h40
	Saint-Raymond	
8h30	Coin St-Émilien / Mrg Vachon	16h20
	Transfert dans la Navette Or	
	Saint-Raymond	
8h40	Restaurant McDonald's	16h15
	Pont-Rouge	
9h00	Église	15h55
9h05	HLM, rue Ste-Jeanne (devant les boîtes aux lettres)	15h50
	Québec	
9h40	Laurier Québec	15h15
10h00	Carré d'Youville	14h45

La Navette Or c'est :

- Trois parcours desservant chacun 4 à 6 municipalités et Québec.
- Liaisons gratuites effectuées par Taxibus pour les municipalités de: Lac-Sergent, Saint-Alban, Saint-Gilbert, Saint-Thuribe, et le secteur de Grondines.
- Départ en matinée, avec un retour en fin d'après-midi.
- Un autocar confortable de 52 sièges.
- Service personnalisé et courtois avec aide à l'embarquement et au débarquement.

Dates 2017 - Parcours B

Les mercredis :

- ♦ 11 janvier
- ♦ 8 février
- ♦ 8 mars
- ♦ 5 avril
- ♦ 3 mai
- ♦ 7 juin
- ♦ 5 juillet
- ♦ 2 août
- ♦ 6 septembre
- ♦ 4 octobre
- ♦ 8 novembre
- ♦ 6 décembre



Pour réserver votre place

Contactez-nous au

418-337-3686

ou sans frais

1-877-329-3686

4.25 \$ pour un aller simple ou billet de la CTRP

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 D	4	5	6	7
8	9	10 R	11 O	12	13	14
15	16	17 D	18 S	19	20	21
22	23	24 R	25	26	27	28
29	30	31 D				

Février

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7 R	8	9	10	11
12	13	14 D	15 O	16	17	18
19	20	21 R	22	23	24	25
26	27	28 D				

Mars

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7 R	8	9	10	11
12	13	14 D	15 O	16	17	18
19	20	21 R	22	23	24	25
26	27	28 D	29	30	31	

Avril

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4 R	5	6	7	8
9	10	11 D	12	13	14	15
16	17	18 R	19 O	20	21	22
23	24	25 D	26 O	27	28	29
30						

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 R	3	4	5	6
7	8	9 D	10 O	11	12	13
14	15	16 R	17 E	18	19	20
21	22	23 D	24 O	25	26	27
28	29	30 R	31 O			

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6 D	7 O	8	9	10
11	12	13 R	14 O	15	16	17
18	19	20 D	21 E	22	23	24
25	26	27 R	28 O	29	30	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4 D	5 O	6	7	8
9	10	11 R	12 O	13	14	15
16	17	18 D	19 O	20	21	22
23	24	25 R	26 O	27	28	29
30	31					

Août

D	L	M	M	J	V	S
		1 D	2 O	3	4	5
6	7	8 R	9 O	10	11	12
13	14	15 D	16 O	17	18	19
20	21	22 R	23 O	24	25	26
27	28	29 D	30 O	31		

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5 R	6 O	7	8	9
10	11	12 D	13 E	14	15	16
17	18	19 R	20 O	21	22	23
24	25	26 D	27 O	28	29	30

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3 R	4 O	5	6
8	9	10 D	11 O	12	13	14
15	16	17 R	18 E	19	20	21
22	23	24 D	25 O	26	27	28
29	30	31 R				

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7 D	8 O	9	10	11
12	13	14 R	15 E	16	17	18
19	20	21 D	22 O	23	24	25
26	27	28 R	29 O	30		

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5 D	6	7	8	9
10	11	12 R	13 O	14	15	16
17	18	19 D	20 O	21	22	23
24	25	26 R	27	28	29	30
						31



DÉVELOPPEZ
 ÉCOCENTRE
 RÉDUCTION À LA SOURCE
 RÉMÉRICI
 RECYCLAGE
 KRGMRP
 HERBICYCLABE
 VALORISATION COMPOSTAGE
 DÉVELOPPEMENT DURABLE
LE BON RÉFLEXE!

laregieverte.ca

Tél. : 418 876-2714
 Sans frais : 1 866 760-2714

Sapins de Noël
 Herbes et feuilles
D Déchets
R Matières recyclables

Matières organiques
 Encombrants (gros rebuts)